

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Membres :

En exercice : 17
Quorum : 9
Présents : 12
Pouvoirs : 5

Date de convocation : 31 mars 2023

Date d'affichage : 14 avril 2023

Séance du 5 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 5 avril 2023 à 19 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Sonia VALLET, Maire.

Présents : Sonia VALLET, Abdallah MOHAMMED, Virginie HENNING, Xavier HALUT, Bernard BARELLE, Louis BENOIST, François BONTE, Claudette LASSELIN, Christine LUCIDARME, Catherine VION-MILCENT, Bruno BOITEL, Chloé TAILLART.

Excusés : Fabien POIRET (procuration à Abdallah MOHAMMED)
Florence THULLIER (procuration à Xavier HALUT)
Christian POIRET (procuration à Bruno BOITEL)
Fabrice DERON (procuration à Chloé TAILLART)
Dominique LAGANA (procuration à Virginie HENNING)

Secrétaire de séance : Chloé TAILLART

Également présents : Vincent JAKOBOWSKI, Valérie GRZEMBKA

Tarifs de la fête annuelle Le Village en Fête :

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de fixer les tarifs de la fête annuelle « Le Village en Fête » :

<u>Repas</u> :	Sandwich :	3,50 €
	Sandwich américain :	5,00 €
	Frites :	2,50 €
	Frites-Brochettes, saucisses, merguez :	4,50 €
	Pâtisserie :	1,00 €
	Bonbons :	0,10 €
<u>Boissons</u> :	Bière :	3,00 €
	Coca-cola, Orangina, Oasis, Schweppes :	2,50 €
	Eau :	1,50 €
	Vin :	2,50 € le verre, 16,00 € la bouteille.
	Méthode champenoise :	2,50 € le verre, 16,00 € la bouteille.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité les tarifs de la fête annuelle « Le village en Fête ».

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Sonia VALLET,
Maire de Lauwin-Planque